



GRUPE DE TRAVAIL ENDURO 14/10/2015 WERKGROEP ENDURO 14/10/2015

Compte rendu réunion GTE du mercredi 14 octobre 2015.

Membres et délégués présents :

Roels Patrick, Collet Marc, Dejasse Christian, Masson Christian, Rosier Corinne, Moulard Nathalie, Lahaye Michel, Valenduc Jean-Marc.

Société RIS : représentée par Michael et Carine Goblet

Membres et délégués excusés :

Viroux Alain, Steinier Bernard, Janssen Paul.

Ouverture des débats à 20h00 par le coordinateur.

Marc Collet, le coordinateur, présente l'ordre du jour et signale qu'une grosse soirée de travail attend les personnes présentes.

Le secrétaire FMWB victime d'un malaise l'après-midi doit nous quitter avant la réunion. Il aura néanmoins eu le soin de préparer les documents nécessaires à la bonne tenue de la réunion.

Le coordinateur rappelle que le 15 octobre est la date limite pour rentrer et/ou renouveler les candidatures au sein de la commission Enduro.

Ordre du jour :

- Vérification et approbation des classements du championnat 2015.
- Promotion des pilotes pour 2016
- Préparation du règlement Sportif 2016
- Préparation du règlement Technique 2016
- Chronométrage : Société RIS.
- Adaptation du cahier des charges pour les clubs organisateurs

Le coordinateur remercie la présence de chacun et signale que la liste des délégués fournie n'est plus conforme à la réalité du terrain. Il faudra la mettre à jour en supprimant les délégués ne faisant plus partie du GTE.

Il enchaînera en présentant les deux nouveaux délégués promu en juillet dernier. A savoir M. Valenduc Jean-Marc et Mme Moulard Nathalie qui après une année de stage intègre le GTE en tant que délégué.

- Vérification et approbation des classements du championnat 2015.



GRUPE DE TRAVAIL ENDURO 14/10/2015 WERKGROEP ENDURO 14/10/2015

Les membres présents font remarquer que certaines erreurs se sont glissées dans les classements. Notamment en Espoir, (deux pilotes sont classés dans différentes classes), et en ce qui concerne les égalités de point dans différentes catégories.

Après vérifications et corrections par RIS, les classements du championnat de Belgique d'enduro 2015 sont validés.

- Promotion des pilotes pour 2016

En conformité avec le règlement enduro 2015 les pilotes suivant sont promus :

En randonneurs : **VLEGELS LAURENT, STADEUS PETER, TARGNION QUENTIN, LAMBERT DENIS, VAN DEN BROECK BJORN**

En juniors : **BOULANGER LIONEL, BOULET ALAIN, PERSYN OLIVIER, PIROTTE ALBERT, SIMONET QUENTIN.**

En Nationaux : **WAUTHIER DAMIEN, STEVEN SEBASTIEN, WOUTERS ANDRE.**

En Espoir : **Lillo Gauthier** (passage en Inter obligatoire)

A noter que pour les pilotes promus il faut tenir compte de l'âge de ceux-ci pour l'octroi de la licence 2016.

- Préparation du règlement 2016

Gros morceau que ce chapitre.

Après lecture du règlement 2015 et retour d'expérience sur la saison 2015, celui-ci a été modifié sur certains points.

Les modifications sont validées par les membres du GTE présents.

Une copie du règlement 2016 est jointe à ce compte rendu.

- Préparation du règlement Technique 2016

Patrick Roels a présenté les modifications souhaitées dans le règlement Technique.

Celles-ci sont acceptées à la majorité des membres présents.

- Chronométrage : Société RIS.



GROUPE DE TRAVAIL ENDURO 14/10/2015

WERKGROEP ENDURO 14/10/2015

Dès son arrivée à la réunion, Michael Goblet a fourni au coordinateur une liste de manquements et mauvaises manières de travailler sur les courses.

N'ayant pas eu le temps de s'imprégner correctement de cette note, le coordinateur fera parvenir la dite note à l'ensemble du GTE. Après lecture par tous les membres, le GTE prendra les actions nécessaires afin de remédier aux différents soucis de chronométrage rencontrés en 2015.

Il est important de noter que lors des 3 dernières épreuves de 2015, (Lierneux, Dinant, Esneux), beaucoup de problèmes ont été rencontrés.

Dans le désordre : Transpondeurs défectueux, bureau de calcul dépassé, matériel manquant, WIFI de mauvaise qualité, etc..... La cerise sur le gâteau étant la non remise de prix sur l'épreuve de Dinant suite à l'impossibilité d'afficher un classement correct en fin de journée.

Christian Dejasse et Marc Collet ont fait remarquer plusieurs points négatifs à l'encontre de la société RIS, matériel pas toujours fiable, compétence de certaines personnes, etc...

RIS se retranche derrière la liste remise en début de réunion. Suite à cela, le coordinateur a parcouru la liste en question de manière rapide. A la première lecture, il s'avère que seul les délégués, les clubs et les pilotes sont responsables du mauvais fonctionnement du chronométrage lors de la saison 2015. La société RIS ne se remet jamais en question sur aucun des points renseignés par elle.

Un gros travail doit obligatoirement être fait pour la saison 2016.

Par manque de temps le volet RIS a dû être ajourné. Une autre réunion du GTE permettra de finaliser la chose dans un avenir proche.

- Adaptation du cahier des charges pour les clubs organisateurs

La saison 2015 a permis de se rendre compte que de nombreux points du cahier des charges existant ne sont pas respectés par les clubs et en moindre partie plus en phase avec la réalité du terrain.

C'est pourquoi une révision de celui-ci a été mise en route. Plusieurs points ont été évoqués dans un résumé que le coordinateur a exposé aux autres membres.

Malheureusement, le temps a manqué lors de cette réunion pour aborder de manière correcte ce point. Une autre réunion du GTE permettra de finaliser la chose dans un avenir proche.

Une fois la tâche accomplie, le coordinateur invitera les clubs organisateurs passés et futurs à une réunion de travail où le cahier des charges sera exposé. Cela permettra de rappeler les règles élémentaires et de bases quand au bon fonctionnement d'une épreuve.



GROUPE DE TRAVAIL ENDURO 14/10/2015
WERKGROEP ENDURO 14/10/2015

Le coordinateur ajourne la réunion à 02h30 du matin, en insistant sur le fait que le GTE doit se revoir très rapidement pour finaliser les points restés en suspend : le volet chronométrage RIS et le cahier des charges.

Marc Collet.